

# Les MRE pour dynamiser la R&D

**RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT** Le Forum des compétences marocaines et l'OMPIC ont organisé ce vendredi à Casablanca un séminaire sur le rôle des compétences marocaines à l'étranger dans la dynamique nationale de la recherche et de l'innovation. Les entraves à ces deux dernières ne manquent pas : déficit en communication, insuffisance des financements, inadéquation formation-emploi, problème des équivalences de diplômes...

**MOHAMED MOUNJID**

L'initiative est louable, mais les moyens et les outils laissent à désirer. Le Forum des compétences marocaines (MCF) et l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) ont invité vendredi au siège de ce dernier à Casablanca cinquante compétences marocaines résidant à l'étranger (MRE). Objectif : contribuer à la dynamique des projets industriels et en même temps échanger les expériences lors d'un séminaire sur « *La recherche et l'innovation au service du développement industriel au Maroc : quel rôle pour les compétences marocaines à l'étranger ?* ».

Ils étaient exactement quarante-cinq à avoir répondu présents, arrivant de différents pays européens comme l'Allemagne, la France, la Belgique ou encore l'Italie, ainsi que des États-Unis d'Amérique, selon la présidente de l'Association MCF, Nezha El Ouafi. Ce qui ne laisse aucun doute sur la soif du retour au pays d'origine. Mais ces « malchanceux » n'ont d'autre choix que de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Être invité pour apporter son expertise en matière de recherche et d'innovation suppose tout d'abord être informé sur les dispositifs et outils à disposition. Nour-Eddine Oussous, Doyen de la Faculté de sciences et technologie de l'Université Lille 1 révèle qu'il n'existe pas de bases de données à même de répertorier tous les MRE qualifiés et estimés à près de 700 000 titulaires de Bac+5 et plus et de définir pertinemment les besoins en termes de projets sectoriels à développer. Plus inquiétant encore, il n'est même pas au courant de l'existence d'une entité institutionnelle aussi importante que l'OMPIC. A son département défendant, le nouveau Secrétaire général du minis-



Le séminaire sur le rôle des compétences marocaines a été organisé par le Forum des compétences marocaines et l'OMPIC, vendredi à Casablanca.

tère chargé des MRE, Abdelfattah Sahibi, lui réplique qu'il a été lancée en grande pompe une plateforme dédiée à la communauté expatriée ([www.maghribcom.gov.ma](http://www.maghribcom.gov.ma)). Curieusement, une seule personne dans une salle archi-comble affirme y être inscrite.

Mise à part la nécessité d'activer et de fluidifier la circulation de l'information, le besoin flagrant en financement s'érige en contrainte majeure en matière de recherche et développement. Là, les avis des officiels et des opérateurs privés sont divisés, pour ne citer que l'exemple des incubateurs et des clusters qui n'ont pas donné les fruits escomptés, de l'avis d'un ancien responsable de pilotage d'un cluster. Le gouvernement a mis à disposition un Fonds d'appui aux clusters, doté d'une enveloppe budgétaire de 62 millions de dirhams. Au jour d'aujourd'hui, 6 clusters développant des secteurs comme les

nouvelles technologies de l'information, la micro-électronique, la valorisation des produits de la mer sont labellisés opérationnels. Pourtant, le gouvernement ambitionne d'arriver à l'installation de quinze clusters à l'horizon 2015. Le ministère de l'industrie annonce que 4 nouveaux projets de clusters portant sur les activités du textile, de la pharmacie, de l'automobile et de la chimie seront accompagnés à partir de cette semaine.

Quoi que l'on puisse dire, le problème de l'innovation reste entier. Suite à trois appels à projets lancés, seulement 37 projets avaient été retenus jusqu'à aujourd'hui. Sachant que l'objectif officiel est de financer 800 projets à l'horizon 2014. Pour rappel, trois dispositifs de financement avaient été prévus à cet effet. Deux sont déjà en place à savoir le Fonds d'appui à l'innovation (380 millions de dirhams) et le Fonds de soutien à la R&D en technologies (50

millions de dirhams). Le troisième, le Fonds d'amorçage de l'innovation est en cours.

Ce décalage entre l'offre et la demande veut tout simplement dire que les projets innovants présentés ne sont pas bancarissables. On comprend dès lors qu'il existe tout un fossé entre les critères de sélection des dossiers et les aspirations des porteurs de projets. Classé 88<sup>e</sup> à l'échelle internationale, selon l'indice de l'innovation de 2012, le Maroc compte près de 200 brevets déposés dont 58 issus du monde universitaire.

Adil El Maliki, directeur général de l'OMPIC, soutient que moins de 30 % des brevets enregistrés sont potentiellement valorisables (matérialisables en projets techniques). Faut-il encore que l'écosystème de l'innovation soit favorable pour reprendre ses propres termes. Ce qui n'est pas le cas malheureusement, regrette-t-il. En fait, sur cent idées de projets, seulement une semble être concrétisable en produit. Ce qui laisse dire à El Maliki que le Maroc prépare mal son avenir, du moment qu'il est classé mondialement 60<sup>e</sup> suivant son PIB (plus de 800 milliards de dirhams).

Bref, sans volonté politique et sans dimension entrepreneuriale, il n'y aura ni recherche ni innovation, avise cet enseignant-chercheur. Le professeur Oussous recommande aussi de revoir, de fond en comble, le système de formation, lequel ne continue de produire que des diplômés chômeurs en déphasage complet avec les besoins professionnels du marché du travail, ajoute-t-il.

Les incitations fiscales à l'innovation ne sont pas en reste, la CGEM n'a pas cessé de réclamer un Crédit d'impôt-recherche. La tutelle assure qu'un texte juridique en la matière est en cours d'étude et d'élaboration. Bien que les chances de réussite de ce projet ne soient pas rassurantes, surtout que déjà les demandes de remboursement de crédits TVA traînent, se désolé ce professionnel. ♦